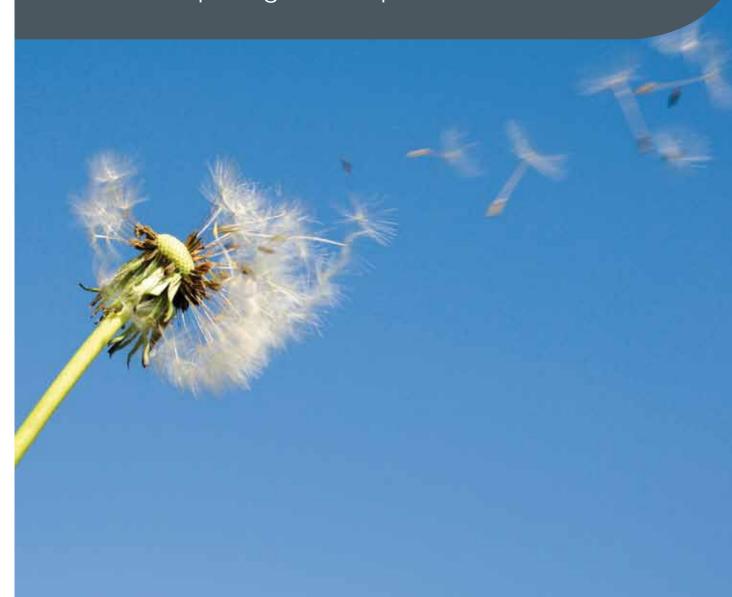


Rapport annuel 2010

Assemblée générale du 7 juin 2011

Une vision partagée pour accompagner le développement économique du secteur protégé et adapté





1. Une identité réaffirmée :

Le Gesat, un réseau associatif au service de la reconnaissance du travail protégé et adapté

Depuis sa création à Lyon en 1982, le Réseau GESAT regroupe des directeurs d'ESAT et d'EA désireux de construire avec les entreprises des partenariats économiquement équilibrés, durables, et qui soient aussi respectueux des missions premières du secteur, à savoir l'accompagnement social, l'aide à l'insertion et à la définition d'un parcours socioprofessionnel des personnes en situation de handicap.

Son objet est de développer l'image de marque du secteur et de promouvoir le travail protégé et adapté auprès des entreprises en créant les conditions d'une compréhension mutuelle.

Le GESAT, qui fêtera en 2012 son trentième anniversaire, déploie aujourd'hui toute son expérience dans l'animation de réseau, l'appui aux dynamiques locales et nationales, l'accompagnement des politiques Handicap des entreprises et la création d'outils de coopération à travers :

- La mise en réseau avec l'organisation d'événements (rencontres, forums, salons, etc.) et une communication participative et interactive grâce à son site internet conçu comme une plateforme collaborative : une base de données des établissements actualisée et renseignée en permanence et une plateforme collaborative (moteur de recherche, module d'appel à projets) permettant aux deux parties de se rencontrer.
- La mutualisation des pratiques, l'expérimentation de nouveaux métiers au sein du secteur protégé et adapté
- L'accompagnement à la structuration de nouvelles filières métiers
- Le déploiement d'offres mutualisées d'ESAT et d'EA en réponse à des marchés importants
- Une réflexion éthique à travers une Charte car le partenariat économique doit se faire dans l'objectif final d'insertion par le travail et dans le respect des personnes en situation de handicap travaillant au sein des ESAT et EA.



2. Une gouvernance mixte et diversifiée :

une vision partagée pour accompagner le développement économique du secteur protégé et adapté

Le Gesat s'efforce d'être un lieu d'échange et de co-construction entre les parties prenantes pour la professionnalisation réciproque des secteurs protégé, adapté, et ordinaire.

L'Assemblée générale extraordinaire du 14 septembre 2010 a approuvé la modification des statuts permettant d'ouvrir la composition du Conseil d'administration aux entreprises.

Celui-ci se compose désormais de quatre collèges :

- le collège des représentants des directeurs d'ESAT et d'EA adhérents
- le collège des représentants des groupements d'établissements adhérents
- le collège des représentants des entreprises et organismes partenaires
- le collège des personnalités qualifiées.

En 2010, les administrateurs se sont largement impliqués dans la gouvernance et l'animation du réseau. Un Conseil d'Administration s'est tenu tous les deux mois. Le taux de participation a atteint en moyenne 56 %. Le bureau s'est réuni tous les mois, avec une moyenne de 5 participants sur 6 membres.

Des groupes de travail sur la gouvernance associative, la structuration des filières, la communication et la promotion du secteur, se sont également réunis tout au long de l'année en associant administrateurs et permanents pour préparer les choix du conseil d'administration.

En 2010, ces dispositions ont permis une meilleure démocratie associative, favorisé l'émergence de nouvelles propositions et projets, tout en maintenant une vigilance sur le suivi des projets entrepris.



3. Un modèle économique original : les services aux entreprises financent le service de promotion et d'interface avec la totalité des ESAT et EA

Le fonctionnement économique du Gesat repose sur trois grands principes:

Principe d'indépendance: Le fonctionnement de l'association ne repose pas sur des crédits publics, ce qui lui donne une plus grande indépendance, et lui évite d'entrer en concurrence éventuelle avec d'autres associations dont l'objet social s'inscrit dans les règles classiques des dotations publiques.

Principe de co-gouvernance: Le Réseau GESAT repose sur un modèle économique qui implique les grandes entreprises. Le financement des frais de structure est basé à 80% sur les contributions apportées par de grandes entreprises engagées dans une démarche de « Responsabilité Sociale et Environnementale » affirmée ou plus spécifiquement une politique de Handicap.

Grâce au financement de ses entreprises partenaires, le Réseau GESAT offre un service à l'ensemble des ESAT et EA de France. Le financement des entreprises a participé à l'élaboration des outils de collaboration : la base de données, le module, appel à projets, la charte d'éthique et des valeurs. Il a aussi soutenu la structuration et l'expérimentation de filières métiers et d'offres groupées (DEEE et plateaux repas). Et enfin, ce financement permet l'accompagnement des entreprises pour des achats responsables auprès du secteur protégé et adapté.

Principe de neutralité: Les contributions versées au Réseau GESAT le sont indépendamment du chiffre d'affaires de sous-traitance réalisé ou pas à postériori avec les ESAT et EA par ces entreprises, ce qui garantit au Réseau GESAT son indépendance, son objectivité et sa neutralité dans son rôle d'interface. Grâce au financement de ses entreprises partenaires, le Réseau Gesat offre un service identique à l'ensemble des ESAT et EA de France. Même si l'établissement n'est pas adhérent à l'association, il bénéficie d'un référencement au sein de la base de données consultée par les entreprises et les administrations.



4. Les services dédiés aux adhérents actifs : s'impliquer pour construire une offre du secteur plus pertinente

Les établissements qui souhaitent aller plus loin sont encouragés à adhérer à l'association. En effet les actions mutualisées engagées par le réseau n'ont de sens que si les établissements s'y impliquent. Cette adhésion se fonde sur une culture professionnelle partagée autour des valeurs fondatrices de la charte d'éthique et des valeurs.

- Éthique : promouvoir la Personne Handicapée « Acteur de la vie économique » et le travail valorisant
- Indépendance : ouverture à toutes les organisations liées au secteur du travail
- Communication : valoriser l'image du travail handicapé et des entreprises qui font appel au secteur protégé et adapté
- Dynamisme et Innovation : veille technologique active et recherche de solutions adaptées à l'évolution du travail des Personnes Handicapées et aux besoins des entreprises
- Professionnalisme : la qualité et le sérieux dans les relations avec les entreprises
- Coordination : l'enrichissement des compétences mutuelles, à travers l'animation d'un réseau et la mise en commun des solutions pour répondre aux besoins des entreprises.

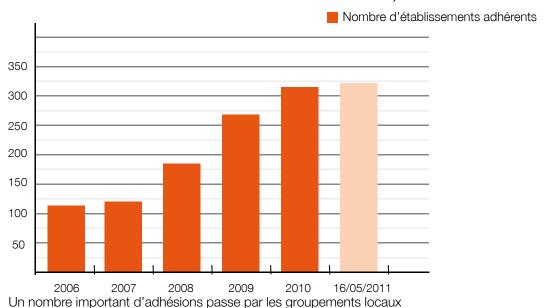
En retour, le Réseau GESAT s'efforce de développer un véritable service auprès des établissements adhérents actifs pour les faire bénéficier de manière privilégiée :

- D'un meilleur référencement et d'une meilleure visibilité dans la base de données en étant signalé comme signataire de la charte d'éthique et des valeurs
- Du travail de mise en réseau d'expertise juridique ou économique (recherche de financement, aide aux montages de projets, audit ou expertise sur site...)
- D'une offre de formation spécifique
- L'interface appel à projet et de l'appui à la maîtrise d'ouvrage en amont et en aval de la mise en ligne du projet.
- Des activités innovantes développées par le GESAT (exemple : intégrer l'une des filières : DEEE [démantèlement des Equipements électriques et électroniques] ou l'une des offres groupées « Les Ateliers Gourmands », ou participer à l'expérimentation de nouvelles filières [exemple : filière Gestion Electronique des Documents)
- D'une aide opérationnelle à la promotion et à la communication (assistance à la présence sur les salons et foires, vidéos, newsletters, showroom,etc.).
- Création d'une revue de Presse pour tenir les adhérents informés de l'actualité du secteur du travail adapté : Depuis le 1er mars 2010, l'association diffuse par mail, grâce à un partenariat avec l'Argus de la presse, la première revue de presse mensuelle du secteur protégé et adapté. Cette offre est réservée aux établissements adhérents actifs.

Un nombre d'adhérents actifs en croissance régulière

En 2010, ils étaient 311 ESAT et EA adhérents à la charte d'Ethique et des Valeurs répartis sur l'ensemble du territoire français, un chiffre en constante progression depuis 2006.





Les groupements locaux, qui privilégient la mutualisation des pratiques à la concurrence entre établissements font partie historiquement des forces vives du Gesat, groupement national.

50% des adhésions se font via les groupements locaux.

Les Groupements adhérents en 2010.

Nombres d'établissements	Nom du groupement
4	SERDT 42 (Loire)
7	FABRIA (Charente)
12	Les Ateliers de Bourgogne
25	CTP Rhône
32	ADCP (Paris)
29	COOPSOC (Bouches-du-Rhône)
39	GEAC (Pas-de-Calais)
37	Association des directeurs d'ESAT et d'EA de Franche Comté
185	Total

En 2011, le Réseau est heureux d'accueillir prochainement un nouveau groupement d'établissements : le GIE Norm'Handi représentant 12 établissements.



5. Relations avec les groupements et collectifs locaux : favoriser les dynamiques locales

Transférer au local les acquis du national :

Le Réseau GESAT a vocation à diffuser largement vers les territoires son expérience réussie de construction d'outils de valorisation des compétences des ESAT et EA.

Ainsi, l'équipe permanente accompagne la mise en place de sites internet visant à valoriser localement le secteur protégé et adapté.

En 2010, 2 sites internet locaux étaient en cours de construction : Un dans l'Essonne, l'autre dans la Marne.

Pour répondre à ce type de demande, le principe est de fournir un cadre, une aide pour qu'émerge une solution locale spécifique :

- déclinaison spécifique sur ce territoire de la base de données nationale des ESAT et EA
- mise en place d'un moteur de recherche par mots clés, nom, activités, sous-activités, codes postaux (etc.)
- choix d'une entrée unique (locale ou nationale) pour la mise à jour des informations
- recherche de financements complémentaires.

L'implication des délégués régionaux

Les délégués régionaux sont présents sur 11 régions. Ils contribuent activement au déploiement de l'offre du Réseau en région auprès des entreprises ou des collectivités locales. Ils s'appuient sur le Réseau Gesat pour faciliter leur participation aux manifestations d'intérêt régional intéressant le secteur protégé et adapté : colloques, réunions publiques, foires, séminaires, etc...

En 2010, le Réseau GESAT a organisé deux réunions associant les représentants de ses groupements adhérents et ses délégués régionaux.

Plusieurs délégués sont également présents aux Conseils d'Administration où ils permettent de rester vigilants quant aux besoins, aux expériences mises en place et aux difficultés rencontrées sur chaque territoire.

Participer à l'animation des dynamiques locales (délégués, adhérents mais aussi entreprises, des réunions, matinales techniques...) fait partie des perspectives de travail du GESAT.



Le Gesat, facilitateur de la mise en relation des ESAT/EA et des entreprises :

créer les conditions d'une compréhension mutuelle

1. Valoriser les compétences du secteur protégé et adapté

Un site Internet, conçu comme un outil de mise en valeur des ESAT/EA et de la mise en relation avec les entreprises

Le site continue d'enregistrer une hausse exponentielle de sa fréquentation

Au début 2010, le site (www.reseau-gesat.com) comptabilisait 8 200 visites par semaine (contre 3 100 en janvier 2009). Pendant toute l'année, la fréquentation a encore continué d'augmenter pour atteindre 11 800 visites hebdomadaire en décembre.

Sur l'année 2010, 1325 visites ont été accueillies en moyenne tous les jours (contre 783 en 2009). En semaine, le nombre de visites par jour s'élève même à 2 000, pour redescendre à 650 le week-end. **Au total l'année 2010 a enregistré près de 500 000 visites** (483 647 exactement contre 286 076 en 2009). En tout ce sont 1 941 634 pages qui ont été visitées en 2010 (contre 1 519 036 pages vues en 2009). La durée moyenne par page visitée s'élève à 3 minutes 10, ce qui est bien au dessus des moyennes nationales.

Plus de 70 % des visites concernent les fiches de présentation des établissements et le module « appel à projet ». Les 30 % restant concernent par ordre décroissant, les rubriques nos missions, l'observatoire du secteur protégé et adapté, les actualités et l'agenda, les témoignages de directeurs d'ESAT/EA et de travailleurs, les filières métiers, la page « Devenir partenaire », la législation...

L'importance de la fréquentation montre à quel point le site Internet s'est imposé comme une référence tant auprès des entreprises ou des administrations qui cherchent des renseignements sur le secteur adapté qu'auprès des établissements eux-mêmes qui se connectent très régulièrement pour actualiser la présentation de leurs activités.

LE SITE INTERNET, UN OUTIL DE VALORISATION DU SECTEUR PROTEGE ET ADAPTE

Chiffres clés

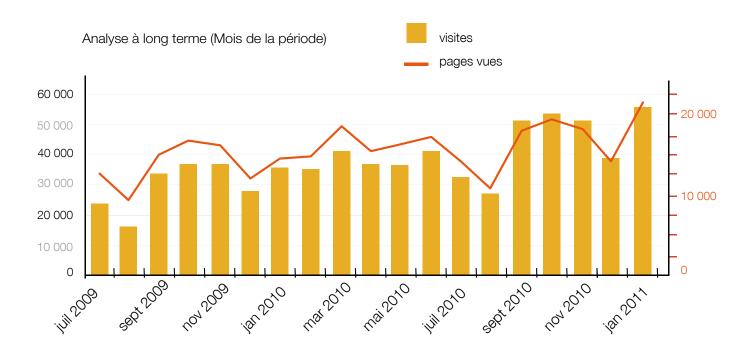
Nombre de visites moyennes par page d'établissement : 150 visites / an La page d'établissement la plus visitée connaît plus de 1500 visites / an. Parmi les 20 établissements les plus visités 72% sont situés en province et 28 % en région parisienne.

Plus de 1 000 nouveaux contacts se sont inscrits courant 2010.

Cette inscription leur permet de pouvoir faire des recherches d'établissements par région, département, domaine puis secteur d'activité (la recherche par mot clé est réservée aux partenaires). Ces statistiques montrent que les entreprises sont de plus en plus intéressées par les services proposés par le site.



En outre, de nouveaux acteurs utilisent le moteur de recherche. C'est le cas des collectivités locales : comités d'agglomération, conseils généraux, régionaux et des administrations qui ont été plus nombreuses à s'inscrire. A titre d'exemple les Ministères de l'Ecologie, de l'Agriculture, de l'Intérieur ainsi que les villes de Lyon et de Nancy, les Universités de Nantes et Sofia Antipolis, ou encore les CHU de Grenoble et de Rouen. Les grandes associations comme la Croix-Rouge ou Emmaüs se sont montrées également intéressées.





Pour la valorisation des compétences et dynamiques locales, une rubrique « A la Une » et un module Vidéo sont venus enrichir le site Internet en 2010

- La Une, mise en place au milieu de l'année 2010, met en avant des événements et des informations spécifiques, au niveau local et national. Les statistiques de fréquentation montrent que les internautes l'apprécient et qu'elle a rencontré son public. Cette rubrique sera valorisée en 2011.
- Depuis juillet 2010, le site accueille des reportages vidéo sur les activités et les savoir-faire des établissements du secteur protégé et adapté, un module qui a rencontré un succès immédiat.

L'activité a commencé avec la mise en ligne d'un résumé des différentes interventions du Colloque « Ensemble tissons de nouvelles solidarités » organisé par le Gesat le 6 juillet 2010 à Lyon.

Deux vidéos ont ensuite été réalisées à la demande d'Air-France : l'un sur les travailleurs de l'Esat de Gonesse détachés au service courrier d'Air France, et le second sur un travailleur handicapé inséré dans le milieu ordinaire. Ces deux productions ont été récompensées chacunes par un prix lors du festival « Regards Croisés » de Nîmes.

Depuis, deux autres reportages ont vu le jour, l'un à propos de l'inauguration de la cafétéria de l'hôpital Rothschild où exercent des travailleurs handicapés, et un autre a été tourné à l'Esat Pleyel, pour promouvoir la filière plateaux-repas sous la marque « Ateliers Gourmands », sponsorisé par RTE.

D'autres projets sont prévus en 2011, à la demande d'établissements ou d'entreprises partenaires

Perspectives 2011:

Une nouvelle version du site sera mise en ligne durant l'été 2011 avec une nouvelle ergonomie, un nouveau logo, une simplification de la navigation ainsi que l'amélioration continue du contenu. Nous avons franchi la barre symbolique des 2 500 visites le 11 janvier 2011 (2 557 exactement) et celle des 58 500 visites par mois en mars 2011.

Création d'une lettre électronique mensuelle renforçant les liens de l'association avec ses abonnés et facilitant la circulation de l'information sur le secteur

A partir d'octobre 2010, l'association a lancé sa Lettre mensuelle par Internet avec un éditorial, des interviews illustrées de responsables d'entreprises ou du secteur adapté, des reportages sur les activités de certains établissements, des reportages vidéos personnalisées, un agenda... Aujourd'hui plus de 13000 abonnés sont inscrits à cette newsletter.



Participation à deux importants salons professionnels, le SIAL et le SISEG, pour promouvoir le recours au secteur adapté

Le SIAL

Le salon international de l'agro-alimentaire du 17 au 21 octobre 2010 a été un temps fort pour promouvoir les productions agro-alimentaires, les savoir-faire des travailleurs handicapés et le dynamisme de secteur protégé et adapté auprès des professionnels de l'alimentaire.

Grâce au soutien du Crédit agricole, dix ESAT et EA venus de toute la France se sont fédérés via le Réseau GESAT pour représenter le secteur en tant qu'acteur dynamique et professionnel. Les établissements ont pu valoriser leurs productions et leurs prestations agroalimentaires dans l'espace Développement Durable du salon. Les établissements présents sur le stand ont expliqué qu'ils avaient pu nouer des contacts commerciaux prometteurs et rencontrer des acheteurs des grands groupes. Certains ont aussi apprécié d'avoir eu l'occasion de mieux connaître d'autres établissements partageant la même activité : échanges autour des pratiques professionnelles, des gammes de produits, de leurs clients.

Leur retour a montré qu'ils avaient apprécié la mutualisation opérationnelle ainsi que la réactivité et la coordination logistique assurée par le GESAT. Des réflexions ont émergé quant à l'opportunité de mettre en place des rencontres « filière agroalimentaire » et éventuellement des projets de formation. Les établissements participant au projet des « Ateliers Gourmands » ont également pu présenter leurs plateaux repas.

Le SISEG

Pour la troisième année consécutive, le Réseau GESAT a participé au Salon SISEG, un événement privilégié pour sensibiliser les fonctions achats et les services généraux à leurs obligations vis-àvis de la loi Handicap de 2005.

Du 16 au 18 mars 2010, le stand du Gesat a attiré 105 visiteurs, soit un peu moins qu'en 2009 où 163 personnes étaient venues. Cette baisse de 15% du nombre de visites est à relier à la plus faible fréquentation du salon cette année (-10% par rapport à 2009). Le contexte « post crise » est encore présent et les services achats sont principalement touchés. A l'image de l'évolution du nombre d'exposants (217 en 2010 contre 271 en 2009) les budgets sont revus à la baisse et les entreprises sont davantage réticentes à investir dans des salons. Malgré la baisse de fréquentation générale, les contacts ont été de qualité. La loi 2005 sur le handicap semblant désormais assimilée par les fonctions acheteurs et les services généraux, et les interlocuteurs étaient avides de conseils sur les actions concrètes à mener auprès du secteur protégé et adapté. Ils se sont montrés très intéressés de trouver un organisme permettant d'avoir une vision d'ensemble sur l'activité des ESAT et des EA.

Les responsables d'ESAT et d'EA se sont aussi davantage impliqués par rapport aux années précédentes, à travers leur présence sur le stand et lors des ateliers de réflexion. Les représentants de l'APF, l'ANRH ainsi que l'UNEA ont jugé positive la participation du Gesat au SISEG. Sans doute sera-t-il envisageable que la présence du secteur protégé et adapté sur la prochaine édition se fasse en mode collaboratif.

Les relations presses

De plus en plus de journalistes se tournent vers le Réseau Gesat pour témoigner des évolutions économiques du secteur.

Que ce soit la presse spécialisée comme le magazine Directions lors de la publication des résultats de l'enquête ministérielle OPUS 3 ou la presse Achats comme par exemple la Lettre des Achats, publication pointue très lue, qui a réalisé une interview du Président du Gesat.

De manière systématique, l'équipe permanente sollicite en priorité les membres du Bureau pour les demandes d'interview ou les délégués régionaux quand il s'agit de supports régionaux. Les permanents ne s'expriment dans la presse que sur autorisation expresse des membres du Bureau.

Chaque évènement organisé par le Réseau Gesat fait par ailleurs l'objet d'un communiqué de presse sur un fichier de contacts régulièrement mis à jour.

2. Défendre l'image de marque du secteur protégé et adapté

La charte d'éthique et des valeurs du travail adapté, un repère partagé par les adhérents au service de l'ensemble du secteur

Confronté à une société aux pratiques commerciales douteuses et se réclamant à tort du Gesat, l'association a édité un communiqué de presse à la fin de l'année 2010 pour rappeler l'attachement du Gesat à la charte d'éthique et des valeurs, éditée en juin 2008.

La charte est un code de bonne conduite partagé par les établissements qui adhèrent au Réseau Gesat et qui sert de référence à toutes les entreprises et collectivités souhaitant développer un partenariat avec le secteur du travail adapté.

Dans un secteur soumis à une pression de la demande, la charte entend rappeler que les contrats passés avec des entreprises, administrations ou collectivités, doivent se faire dans un objectif d'insertion sociale et professionnelle, en respectant la nécessaire adaptation du travail au handicap, et non dans une seule logique misérabiliste ou fiscale.

Cette charte donne aux établissements engagés un signe de qualité en phase avec les demandes de RSE et les propres chartes des entreprises et collectivités qui sous-traitent aux ESAT et EA. Toujours dans l'esprit d'insertion et de professionnalisation, il s'agit d'engager les établissements dans une démarche de progrès qui associera éthique de travail et qualité des prestations.

Première étape vers la labellisation, la charte est conçue pour durer et permettre aux signataires de s'améliorer individuellement et collectivement et plus globalement de sensibiliser l'ensemble des acteurs de la chaîne.

Vers la création d'un référentiel sur les pratiques d'achat au secteur protégé et adapté

En septembre 2010 a été publiée la norme AFNOR X50-783 « organismes handi-accueillants » qui comprend un chapitre dédié aux pratiques d'achats vers le secteur protégé et adapté.

Plusieurs des entreprises qui ont contribué à son élaboration souhaitent que ce travail soit poursuivi. L'objectif est de créer un référentiel déterminant un certain niveau d'exigence et/ou de recommandations pour améliorer la qualité des prestations, des pratiques d'achats et rassurer ainsi les donneurs d'ordre.



3. Développer les flux économiques vers les ESAT et EA

La plateforme collaborative, un outil de partenariat inédit

Depuis son lancement, le site internet du Réseau GESAT est devenu une véritable plateforme collaborative : il donne l'accès à la base de données exhaustive des 2000 ESAT et EA de France et à un module d'appel à projet permettant la mise en relation entre donneurs d'ordres privés et publics et l'offre du secteur protégé et adapté.

3.1. Le module d'appel à projet, interface d'achats au secteur protégé et adapté

Créé en 2008, le module d'appel à projet est aujourd'hui un outil efficace qui permet aux entreprises et aux organismes du secteur public de solliciter des ESAT et EA. Ils peuvent ainsi obtenir des réponses à un besoin défini sur un ou plusieurs secteurs d'activités, que ce soit à une échelle départementale, régionale ou nationale.

Nombreux sont ceux qui l'utilisent régulièrement pour gagner du temps, en réalisant des études de faisabilité, des référencements, et obtenir des réponses chiffrées à partir d'un cahier des charges.

En 2010, plus de 100 appels à projets ont été déposés sur le module.

Rappel concernant la procédure de mise en ligne d'un appel à projet

Le donneur d'ordres est invité à :

- fournir un cahier des charges dans lequel il décrit son besoin de manière à la fois succincte et exhaustive (contexte, spécificités, contraintes, exigences, éléments techniques, quantitatifs et qualitatifs, etc.)
- définir les établissements cibles de son appel à projet : domaines et secteurs d'activité concernés, zones géographiques.
- définir des délais (de transmission des réponses, de réalisation de la prestation, etc.)

Après validation du projet par l'équipe conseil du Réseau GESAT, les ESAT et EA répondant aux critères définis sont ensuite directement alertés par courriel et ont la possibilité de consulter un cahier des charges en ligne.



L'appui de la plateforme conseil

En 2010, l'équipe conseil du Réseau GESAT a accompagné la mise en relation tout en veillant à respecter les principes éthiques de la Charte d'éthique et des valeurs. Cet appui à la maîtrise d'ouvrage est proposé de l'amont à l'aval de la mise en ligne du projet.

Le Réseau GESAT n'intervient pas dans la sélection des réponses. Il sert seulement d'interface permettant au donneur d'ordres de disposer d'un interlocuteur unique le temps de la consultation. Il revient à ce dernier de faire ses choix parmi les propositions émises par les ESAT et EA, et ce, en fonction des critères et valeurs propres à son organisation.

Etant donné la diversité des besoins des entreprises, **les appels à projet touchent un large spectre de domaines d'activité.** Parmi les plus représentés, la répartition est relativement homogène :

Bureautique et informatique (saisie, numérisation, mailing, mises sous plis, etc.)	20%
Propreté et entretien (entretien de locaux, blanchisserie)	18%
Evènementiel (traiteur, plateau-repas, etc.)	16%
Industries graphiques	15%
Autres (Logistique et conditionnement, Restauration et hôtellerie, Artisanat, Productions agro-alimentaires)	12%
Espaces verts	12%
Prestations industrielles	7%



Les appels à projet 2010 déposés couvrent l'ensemble du territoire français. Il faut noter aussi que 10 % des appels à projets ont un dimensionnement national et 25% ont une dimension interrégional.

Parmi les appels à projets, 20% sont réservés aux adhérents sur 3 critères :

- lorsque le ciblage concerne une activité ou une zone qui comprend beaucoup d'ESAT ou d'EA concernés et risquerait d'entrainer un excès de concurrence
- lorsque le ciblage géographique correspond au territoire d'un groupement adhérent
- lorsque l'entreprise partenaire fait le choix de réserver le projet ou le marché aux ESAT et EA signataires de la Charte Ethique et Valeurs. Ce dernier critère relève du seul choix de l'entreprise partenaire mais a tendance à se généraliser, de nombreuses entreprises considérant l'adhésion à la Charte du Gesat comme un label.

3.2. L'observatoire de la commande publique, un nouvel outil au service du développement économique des ESAT et EA

Prenant en compte l'application pleine et entière de l'obligation d'emploi aux collectivités publiques et administrations centrales, le Réseau Gesat a pris l'initiative de créer une veille sur les marchés publics réservés aux ESAT et aux EA.

Il s'agissait également de répondre aux nombreuses sollicitations d'acheteurs publics qui souhaitaient disposer d'un outil efficace pour mettre en place des avis de marchés réservés aux ESAT et EA en application de l'Article 15 du Nouveau Code des Marchés Publics.

L'équipe permanente a travaillé durant 2 mois pour créer et tester un système d'alerte spécifique sur le BOAMP qui permet de repérer de manière totalement exhaustive l'ensemble des marchés publics publiés au titre de l'article 15.

A partir de septembre 2010, une newsletter intitulée « Lettre d'information spéciale marchés publics réservés aux ESAT et EA » a été mise en place pour informer de manière régulière (2 à 3 fois par mois) et de manière exhaustive l'ensemble des 2000 ESAT et EA des marchés publics réservés. En moyenne, chaque publication comprend 25 avis de marchés réservés. Cette newsletter spécifique est celle qui bénéficie du plus fort taux de lectorat (nombre de clics rapporté au nombre de destinataires) parmi l'ensemble des publications électroniques du Réseau Gesat destinées aux responsables d'ESAT et d'EA.

Cette publication, outre son aspect informatif est également un bon outil d'analyse des besoins des collectivités locales, hôpitaux, établissements publics, administrations centrales et organismes publics et assimilés.



Issus de l'observation de 200 marchés public passés entre juillet et décembre 2010, les chiffres recueillis montrent les grandes tendances dans les passations de marchés publics. Ainsi 55%, des marchés observés sur cette période portent sur une valeur comprise entre 4 000 et 90 000 euros, tandis que seulement 26% sont supérieurs au seuil des 90 000 euros. On observe également de très grande disparités régionales, avec par exemple 20% des marchés observés en région PACA et 1% seulement en Franche Comté. Le tableau ci-dessous illustre bien les tendances que l'on retrouve dans les segments pour lesquels les acheteurs publics ont recours au secteur protégé et adapté.

La répartition par type d'activités est la suivante :

Entretien, transformation ou création d'espaces verts	25%
Papeterie, articles de bureau	21%
Produits d'entretiens	10%
Blanchisserite industrielle	10%
Entretien de locaux (Ménage)	6%
Traiteur/Plateaux repas	5%
Petits travaux de bâtiments	5%
Mise sous plis, mailing, routage, NPAI	5%
Meubles, charpentes, chalets	4%
Conditionnement, Déconditionnement	1%
Couture industrielle	1%
DEEE	1%
Entretien de la voirie	1%
Location et entretien de plantes vertes	1%
décoration florale	1%
Logistique	1%
Montage électrique, câblage	1%
Gravure, marquage	1%
Fabrication de textiles, couture, broderie	0%

La nature des activités réservées aux ESAT et EA par les acheteurs publics via l'article 15 du Code des Marchés Publics montre un écart relatif tant au niveau structurel qu'organisationnel entre la demande et l'offre. L'Observatoire de la Commande Publique au secteur Protégé et Adapté fera donc l'objet de publications régulières et l'équipe permanente du Réseau Gesat a entrepris un travail de relations avec les grands donneurs d'ordre public pour faciliter la relation et éviter les marchés infructueux. Ce travail a d'ores et déjà abouti avec la signature d'une convention de partenariat avec le CNFPT.



4. Favoriser la professionnalisation mutuelle des entreprises et des ESAT/EA :

Faciliter la mise en relation et favoriser la professionnalisation mutuelle des entreprises et des ESAT et EA telle est la feuille de route que s'est donnée le Réseau GESAT pour son activité formation.

Dans cette perspective, l'association développe depuis fin 2009 :

- Des formations aux entreprises et collectivités pour les aider à développer leurs achats au secteur protégé et adapté
- Des formations aux ESAT et EA pour les aider à comprendre la fonction achat (privé et public)

Une offre de formation en direction des entreprises :

La volonté d'entreprises de plus en plus nombreuses de s'engager dans des démarches concrètes pour une meilleure prise en compte du handicap peut se heurter à des difficultés liées à la méconnaissance du secteur protégé et adapté.

C'est dans cet esprit que le Gesat propose aux acheteurs et chargés de missions handicap des entreprises une formation : « développer ses achats au secteur protégé et adapté ».

Cette formation a pour but de sensibiliser les participants (acheteurs et ressources humaines) aux spécificités respectives des ESAT et des EA en matière de fonctionnement, d'obligations juridiques et institutionnelles, de missions, de publics accueillis ou encore de domaines de compétences et d'activités.

En 2010, 9 journées de formation ont été organisées dans différentes régions (Rhône-Alpes, Ile de France, Languedoc-Roussillon, Nord pas de Calais,...). Elles ont regroupé 126 participants pour une moyenne de 14 inscrits par formation.

Une offre de formation en direction des Esat/Ea:

Dans cette même dynamique et après expérimentation du contenu par **un groupe de directeurs d'Etablissements en juin 2010**, nous proposons aux cadres d'établissements une formation qui leur permet de : « **mieux appréhender le métier d'acheteur en entreprise** ». Comprendre la fonction Achats dans l'entreprise, ses attributions, ses objectifs, ses contraintes, leurs modalités d'organisation, d'évaluation des fournisseurs, est **un enjeu stratégique pour nos établissements**.

En 2010, 3 journées de formations ont été organisées regroupant 23 participants pour une moyenne de 8 inscrits par session.

En 2011, cette dynamique se poursuit avec la formation « répondre efficacement aux marchés publics » qui a regroupé depuis le mois de janvier 42 participants sur 4 journées de formation organisées dans différentes villes de France.

Au total en en 2010, 149 personnes ont été formées.



5. Accompagner l'émergence de solutions communes et appuyer le développement économique et professionnel des ESAT/EA

En 2010, l'équipe du Gesat a poursuivi ses efforts pour modéliser, aider et soutenir l'offre des établissements

Les Filières opérationnelles

En 2010, le Gesat a accompagné particulièrement le développement de deux filières métiers. « La filière métier est la construction d'une réponse mutualisée associant plusieurs établissements du secteur protégé et adapté, en réponse aux besoins du marché et plus précisément à celle de grandes entreprises désireuses de répondre à leur obligation d'emploi via la sous-traitance aux ESAT/EA de certaines prestations spécifiques » Définition de la filière métier adoptée par le Conseil d'administration en janvier 2011.

La filière DEEE (Démantèlement des Equipements Electriques et Electroniques) s'est consolidée et déployée sur de nouveaux sites

La filière DEEE, née en 2008 d'un partenariat local entre Remondis Electrorecycling et une Entreprise adaptée située dans l'Oise, a permis au Gesat de modéliser un concept d'atelier type de tri et de démantèlement des Equipements Electriques et Electroniques ménagers et professionnels. La modélisation et la diffusion de ce modèle ont ensuite permis à cinq autres établissements de créer une activité DEEE.

En 2010 , un nouveau partenariat technique avec le groupe PAPREC (Paprec DEEE) a été signé pour renforcer l'expertise technique de la filière et garantir une croissance maîtrisée de l'activité. L'entrée de ce nouveau partenaire s'inscrit en complémentarité des accords existants avec Remondis Electrorecycling et SITA DEEE.

L'obtention de Contrats cadres avec les Grands Comptes Socotec et Cap Gemini, le référencement auprès de la Centrale d'Achat de l'UGAP et la pérennisation des flux provenant des éco-organismes, ont aussi permis d'asseoir cette année le déploiement de cette filière sur un périmètre national.

Au cours de l'année 2010 environ 5 000 tonnes de déchets ont été traitées par plus de 120 travailleurs en situation de handicap sur 8 sites différents. L'objectif à court terme est de renforcer la présence de la filière dans le Sud-Ouest et de prévenir le tarissement des flux d'écrans à tubes cathodiques.



La filière plateaux-repas, de la consolidation de l'offre francilienne au déploiement en région

A partir de l'expérimentation menée par l'ESAT PLEYEL en lle de France, un kit de modélisation (les conditions pour mettre en place l'activité, comment stocker la marchandise, former les travailleurs handicapés, faire les démarches commerciales...) visant à faciliter le transfert de l'activité vers d'autres sites a été réalisé par le Gesat. En 2010, la filière s'est structurée autour de la création pérenne d'une marque commune « Les Ateliers Gourmands ». Ces travaux se sont accompagnés d'actions de sensibilisation et de communication en direction des ESAT / EA sur les conditions de fonctionnement de la filière et les procédés de conception des plateaux. Des visites ont été organisées sur le site pilote. Les « Ateliers Gourmands » ont aussi participé cette année au Salon International de l'Agroalimentaire (SIAL) afin de valoriser l'offre de « plateaux-repas », et pris contact à cette occasion avec de nouveaux établissements potentiellement intéressés par cette activité.

Sur la base des travaux menés sur le territoire francilien, plusieurs établissements ont manifesté leur intérêt vis-à-vis de la démarche proposée par les Ateliers Gourmands. L'Esat « l'Atelier du Château » situé à Rueil-Malmaison a ouvert le second atelier de la filière. L'Esat ENVOL, situé à Castelnau-le-Lez dans l'Hérault a intégré la filière en décembre 2010. Prochainement, le savoir-faire des ateliers devraient se conjuguer avec la gastronomie lyonnaise...

La promotion de la filière Plateaux-repas auprès des entreprises :

L'offre des Ateliers gourmands est visible sur son propre site internet (www.ateliers-gourmands.com) et des plaquettes de présentation sont régulièrement actualisées et diffusées. La préparation et l'envoi de newsletter ont également permis de mettre en valeur l'offre de plateaux-repas auprès des entreprises partenaires du Gesat.

Les actions de communication en direction des grands comptes ont débouché sur plusieurs rendezvous commerciaux. Les résultats sont probants puisqu'un contrat cadre a été signé avec Allianz en Avril 2010. La filière est désormais référencée dans les services achats de grands comptes (Air France - Essilor - Allianz).

Fin 2010, les trois sites réunis produisent une moyenne de 200 plateaux par jour, qui font travailler une vingtaine de travailleurs handicapés.

L'accompagnement des offres groupées

Les offres groupées concernent la réponse commune et ponctuelle donnée par plusieurs établissements à un marché particulier. En 2010, le Gesat a accompagné le développement d'une demi-douzaine d'offres groupées. Parmi elles, deux connaissent un avenir prometteur :

La Gestion Electronique des Données, une expérimentation régionale à généraliser

Sur la base d'une étude de benchmarking réalisée en étroite relation avec l'Association des directeurs de Franche-Comté, une expérimentation de l'activité (numérisation de documents administratifs et stockage de données) a été lancée sur la région Franche-Comté. Les premiers résultats sont encourageants et laissent présager de fort potentiel de développement. En parallèle, une étude est menée pour identifier les pré-requis et conditions au développement d'une filière nationale.

Le recyclage des papiers de bureaux : vers une prise en charge globale des déchets ?

En décembre 2010, une convention de partenariat de trois ans a été signée avec le papetier Arjowiggins, qui témoigne d'une forte volonté de développement. L'objectif partagé est de tisser un réseau de collecte en capacité de prendre en charge les déchets papiers des entreprises et collectivités pour les acheminer vers les sites de traitement d'Arjowiggins. La concrétisation de cet objectif pourrait s'appuyer sur l'antériorité de la filière de recyclage des déchets informatiques (DEEE).



6. Assistance et conseil aux entreprises : le Gesat, un interlocuteur pour mener des actions concrètes

L'année 2010 sous le signe de la croissance des partenariats avec les entreprises

Le nombre de partenariats s'est accru de 26% en 2010. Cette croissance s'est accompagnée d'un renforcement de l'équipe au sein du « pôle Entreprise » avec un poste supplémentaire pour continuer à répondre aux besoins des entreprises, et développer son offre de services : le diagnostic, la formation, le conseil et les outils mis à disposition (base de données, module d'appel à projets, filières métiers, sourcing,...).

Les entreprises partenaires se réunissent tous les deux mois en Comité de pilotage (Copil) pour participer à la promotion et à la professionnalisation du secteur protégé et adapté, échanger sur leurs pratiques d'achats, et réfléchir au développement des filières métiers.

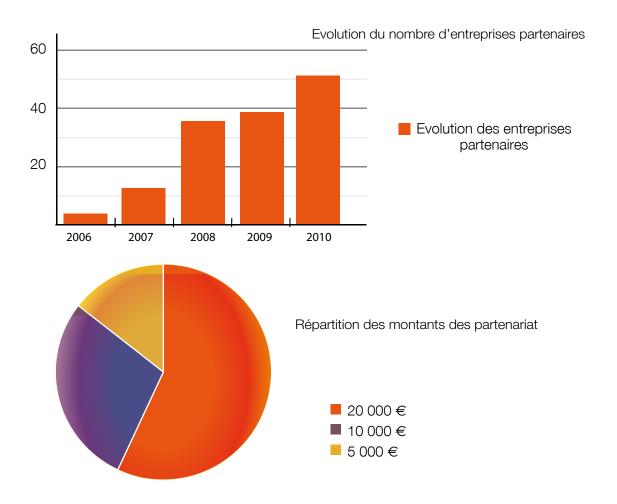
Une année marquée aussi par le développement des partenariats avec le secteur public

Après le partenariat avec Pôle Emploi, le GESAT a signé en 2010 une convention avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale. Ces nouveaux partenariats avec le secteur public reflètent la volonté de ce secteur de développer leurs relations avec le secteur protégé et adapté. Aider les établissements à répondre aux spécificités de sa demande fait parti des priorités du GESAT en 2011.

L'implication des entreprises au Gesat s'est accrue avec la présence d'administrateurs issus des entreprises

Depuis 2009, quatre administrateurs issus des entreprises partenaires les représentent au Conseil d'Administration.





49 Partenaires écon	omiques en 2010 :		
AIR FRANCE ALLIANZ, ARJOWIGGINS ASTRIUM AUCHAN BNP PARIBAS BPCE CA SA CAP GEMINI CLUB MED CNFPT CREDIT FONCIER DANONE	DASSAULT SYSTEMES DECATHLON DEXIA EDF ERDF ESSILOR ETDE FRANCE TELECOM GDF SUEZ HACHETTE HANDI-EM HECA	IBM INGEROP KONE LOGICA MAIF MANPOWER METRO MONDIAL RELAY OFFICE DEPOT PARIS HABITAT POLE EMPLOI RTE SAGE	SANOFI AVENTIS SDV LOGISTIQUE SFR SILICOMP AQL SOCOTEC SOCIETE GENERALE SPIE SUD EST TF1 THALES VAUBAN HUMANIS VEOLIA EAU

Développement de 2 grands projets novateurs, sur lesquels 29 partenaires (soit 60% d'entre eux) se sont investis :

Travail préparatoire à la déclinaison de la norme AFNOR X50-783 « organismes handiaccueillants » dans le chapitre dédié aux pratiques d'achats vers le secteur protégé et adapté. »

Un groupe de travail a été lancé pour travailler à l'élaboration d'un référentiel impliquant toutes les parties intéressées (ESAT, EA, donneurs d'ordre, pouvoirs publics...) pour déterminer ensemble un certain niveau d'exigence et/ ou de recommandations dans les relations économiques.

Ce référentiel a pour objectif d'améliorer la qualité des prestations, de valoriser l'image du secteur, pas toujours connu et reconnu, d'améliorer les pratiques d'achats, de clarifier les transactions et la contractualisation et de rassurer les donneurs d'ordre.

Préparation de la 1ère édition des Trophées Gesat pour des prestations Handiresponsables

Ces trophées récompenseront en décembre 2011 des prestations remarquables développées par les ESAT/EA en réponse aux besoins de leurs clients. **Ils valoriseront 3 catégories:**

- Le Trophée Coopération, distinguant le travail collectif et en réseau
- Le Trophée Adaptation, distinguant la réponse à la demande des clients par le développement de nouveaux produits ou services
- Le Trophée Accompagnement, pour l'accompagnement des travailleurs en situation de handicap
- Le Grand Prix

Cette manifestation a pour but de promouvoir les savoir-faire et compétences des ESAT et des EA auprès du secteur privé comme du secteur public, de valoriser les dynamiques locales, et l'innovation créée par la coopération avec les entreprises.

Création d'un club d'entreprises partenaires sur le Nord Pas de Calais

Le lancement du club a eu lieu en septembre 2010.

Un comité de gestion mixte réunissant entreprises et représentants locaux du secteur s'est depuis créé pour adapter le comité de pilotage des entreprises partenaires national au niveau régional.

L'objectif de ce déploiement en région est d'être à la fois plus proche des partenaires et des établissements pour favoriser les échanges économiques. Le club d'entreprises régional permet aussi aux entreprises de taille nationale de décliner un outil d'animation auprès de leurs correspondants régionaux. Au 1er mai 2011, 6 entreprises ont rejoint le club local des entreprises partenaires du GESAT : Auchan, Décathon, Kiabi, Norauto, Mondial Relay et le Groupe Boulangeries Paul.

Le GESAT s'appuie fortement dans cette déclinaison sur le GEAC.

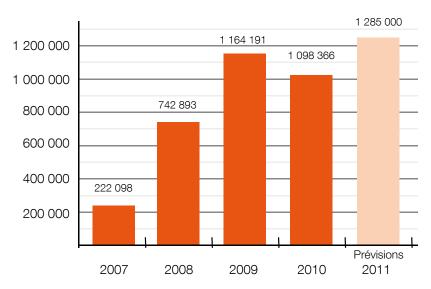


Notes

Les produits de l'association :

Comparatifs des produits

(hors reprise sur amortissement, provisions et transferts de charges)



Après une période de forte croissance de 2007 à 2009, le modèle économique du Gesat se stabilise en 2010 traduisant les orientations d'une croissance maîtrisée décidées par le Conseil d'Administration en juillet 2009.

La part des produits issus des services aux entreprises est en augmentation passant de 620 K€ à 678 K€, traduisant la croissance du nombre d'entreprises partenaires même si deux entreprises n'ont pas renouvelé leur partenariat du fait de l'émergence d'offres concurrentes. Au 31/05/2011, cette croissance se poursuit avec près de 600 K€ de produits prévisionnels déjà enregistrés.

Les opérations spéciales type Insertions publicitaires n'ont pas été renouvelées.

Les produits de financement de la participation aux salons professionnels ont été de 37 K€ en 2010 contre 40 en 2009, mais le Gesat a participé à 2 salons en 2010 : le SISEG et le SIAL.

L'appui des entreprises au développement des filières métiers passe de 160 K€ à 30 K€ traduisant l'objectif de parvenir à un fonctionnement autonome des filières et offres groupées.

L'activité formation relancée en 2010 a généré en première année 60 K€ de produits. Ce niveau est déjà atteint au 31/05/2011.

Les cotisations des ESAT et EA poursuivent leur croissance avec une hausse de 17%.

La vente de guides est définitivement arrêtée en 2010 avec un chiffre d'affaires de 6000 € contre 62000 en 2009.

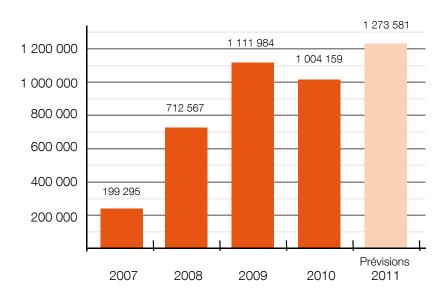
Le prévisionnel 2011 a été établi toujours sur les bases d'une croissance maîtrisée.

Au 31/05/2011 le total des produits enregistrés est de 600 K€.



Les charges de l'association :

Comparatifs des charges



Conformément aux orientations du Conseil d'Administration les charges ont été maîtrisées en 2010 et s'établissent à un niveau quasi conforme au prévisionnel.

L'ensemble des charges sont en diminution de 10%. Les charges externes ont été réduites passant de 570 K€ à 500 K€. Les charges de personnel s'établissent à 478 K€ en 2010 contre 508 K€ en 2009.

Le budget prévisionnel 2011 a été établi dans l'objectif d'affecter les ressources suffisantes à l'augmentation du nombre d'entreprises partenaires. Au 31/05/2011 les charges enregistrées sont conformes au prévisionnel permettant ainsi d'engager sur le second semestre les dépenses toujours dans le souci d'un service de qualité aux partenaires et aux ESAT et EA.



Rapport financier

Assemblée générale du 7 juin 2011

BILANS 2007-2008-2009-2010 (en euros)				
ACTIF	2007	2008	2009	2010
Immobilisations incorporelles	1 579	3 319	880	0
Immobilisations corporelles	3 531	53 604	41 807	26 756
Immobilisations financières		14 616	14 637	14 765
TOTAL (I)	7 117	73 547	59 333	41 521
Marchandises			2 438	-
Créances	194 652	140 165	484 994	516 124
Valeurs mobilières de placement		10 054	10 090	10 090
Disponibilités	115 990	39 844	221	126 518
TOTAL (II)	310 642	190 063	497 743	652 732
Charges constatées d'avance	1 030	135 799	29 595	16 693
TOTAL (I à III)	318 789	399 409	586 672	710 946
PASSIF				
Réserves	35 063	35 063	35 063	35 063
Report à nouveau	-23 571	14 331	48 608	13 695
RESULTAT DE l'EXERCICE	37 902	34 276	-34 913	46 433
TOTAL FONDS PROPRES	49 395	83 671	48 758	95 191
Emprunts et dettes auprès d'étabts de crédits	37	54 149	97 597	31 851
Dettes fournisseurs	36 789	174 428	266 568	223 123
Avances et acomptes reçus				1 387
Dettes fiscales et sociales	50 060	78 884	159 319	181 083
Autres dettes	500	160	400	28 456
Produits constatés d'avance	180 000	6 108	12 022	149 854
TOTAL GENERAL	316 781	397 401	584 663	710 946

COMPTES DE RESULTAT DE L'EXERCICE (en euros)				
	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010
Production vendue de services	204 998	715 479	1 096 491	1 020 636
Dont cotisations	17 100	26 600	46 700	54 730
Subventions		814	21 000	23 000
Reprises sur amort. et prov., transferts charges	13 391	3 103	7 557	16 207
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	236 126	745 996	1 125 081	1 060 441
Total des charges de personnels	66 100	323 160	508 223	478 790
Autres achats et charges externes	130 143	373 369	570 210	500 812
Impôts, Taxes et versements assimilés	942	4 577	6 031	5 628
Dotations aux amortissements et aux provisions	2 024	11 450	21 851	15 931
Autres charges d'exploitation	86		5 669	2 998
RESULTAT D'EXPLOITATION	36 831	33 129	13 096	56 280
Produits financiers	1 088	2 050	262	85
Charges financières	17	835	5 765	5 498
Résultat courant avant impôts	37 902	34 344	7 594	50 866
Produits exceptionnels			27 787	-
Charges exceptionnelles		68	70 294	4 434
Résultat exceptionnel		-68	-42 507	- 4 434
RESULTAT	37 902	34 276	-34 913	46 433



Notes